



ACCUEIL [+](#) ACTUALITÉS [+](#) DÉPARTEMENTS [+](#) PETITES ANNONCES [+](#) ANNONCES LÉGALES [+](#) COMMUNAUTÉ [+](#) SERVICES LIENS

Rechercher

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Article : exploitations. Visite guidée chez des...

VANDIÈRES

exploitations. Visite guidée chez des viticulteurs bio

Les vignes bio au fil des saisons

[Réagir](#)

[Envoyer](#)

[Imprimer](#)

À la veille des dernières vendanges, quatre exploitations viticoles bio ont ouvert leurs portes et accueilli plus d'une centaine de participants.

Face à ce succès, et pour mieux comprendre les reconversions en bio de viticulteurs champenois, la chambre d'agriculture de la Marne, Agrobio en Champagne et la Frab (Fédération régionale d'agrobiologistes) de Champagne-Ardenne ont décidé d'aller plus loin.

Ces structures proposent désormais de suivre la vie d'exploitations viticoles biologiques à différentes étapes de leur campagne durant l'année. Une manière de mieux appréhender les pratiques culturales. Car, malgré un contexte favorable et propice au développement en « bio », le pas reste difficile à franchir pour les vigneron.

Au mois de février, plusieurs thèmes seront évoqués. Tout d'abord, la qualité de l'eau. Ensuite, la réglementation de la viticulture biologique et les aides, la fertilisation. Puis, la vinification. Ce dernier point est très important puisque le cadre réglementaire de la vinification biologique est en cours de définition pour une application 1er juillet prochain. Pour l'instant, seul le raisin peut être certifié bio. Pour l'heure, le cahier des charges de la viticulture bio interdit l'usage de produits chimiques de synthèse et s'appuie sur des pratiques agronomiques préventives plutôt que curatives.

En termes de chiffres, 38 exploitations viticoles sont certifiées, dont 20 dans la Marne. En tout, 191 hectares sont certifiés bio dans la zone d'appellation champagne. Malgré la faiblesse des chiffres, il faut reconnaître que la croissance de la surface du vignoble biologique champenois a augmenté de plus de 20 % par an ces deux dernières années.

Les premiers rendez-vous auront lieu le lundi 15 février au champagne Emmanuel-Brochet à Villers-aux-Nœuds, et le vendredi 19 février au champagne José-Ardinat (rdv à la salle des fêtes de Vandières).

Renseignements auprès de la Frab Champagne-Ardenne au 03.26.64.96.81.



Agrandir la photo

Vendanges en bio au mois de septembre dernier.

cahiereco

Haut de page

Article paru le : **26 janvier 2010**

Envoyer cet article à un(e) ami(e)

Imprimer cet article

[> Articles sur le même thème](#)

[> Articles sur la même localité](#)

Les commentaires (0 commentaires)

[» Tous les commentaires](#)

Réagir à cet article

Login (Email) :

Mot de passe :

Mot de passe oublié?

Votre commentaire :

Veuillez vous connecter pour pouvoir poster un commentaire !



[Mentions légales](#)

[Qui sommes-nous ?](#)

[Contactez-nous](#)

Rechercher

Actualités

France/Monde
Economie
Champagne
Politique
Société

Votre département

Marne
Ardennes
Aisne

Vos villes

Communautés

Forums
Publiez vos photos
Visitez la galerie photos
Proposez un événement
Communiquez vos infos

Services

Agenda
Guide touristique
Météo
Concours
Programmes télé

Petites Annonces

Immobilier
Automobile
Emploi
Emploi local
Bonnes affaires

Groupe Hersant Média

L'est-éclair
Libération Champagne
L'Aisne Nouvelle
Paris Normandie
La Provence